

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserv
au
Monite
belge***24098200***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liege division Namur**20 JUN 2024****Greffe** GreffierN° d'entreprise : **0458 318 169****Nom**(en entier) : **BESIX Reditec**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Maurice Brossius 74, 5020 Namur****Objet de l'acte : Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaires des
Actionnaires du 31 mai 2024 - Nominations statutaires - Pouvoirs**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaires des Actionnaires du 31 mai 2024

1. L'Assemblée Générale des Actionnaires décide à l'unanimité des voix de nommer comme Commissaire de la société et ce pour une période de trois ans à compter de l'année comptable 2024, Deloitte Reviseur d'entreprise srl, dont le siège est établi à B1930 Zaventem, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, représentée par monsieur Ben Vandeweyer, Reviseur d'Entreprises. Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2027 qui se prononcera sur l'année comptable 2026.

2. A l'unanimité des voix l'Assemblée décide de donner procuration à Monsieur Luc Verstuyft, Madame Edwine Heremans et/ou à Monsieur Luc Vanpee, d'agir au nom et pour le compte de la société, agissant seulement ou conjointement et avec pouvoir de substitution, pour les actes suivants concernant les résolutions prises ci-dessus :

- Faire toutes inscriptions ou modifications aux inscriptions au registre de personnes morales et à l'Administration de la TVA;
- Signer les extraits des procès-verbal de la présente Assemblée, destinés à la publication aux Annexes au Moniteur belge.
- En général, faire toutes actions utiles et/ou nécessaires pour l'exécution des décisions prises par la présente Assemblée Général Extraordinaire.

Luc Vanpee
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).